

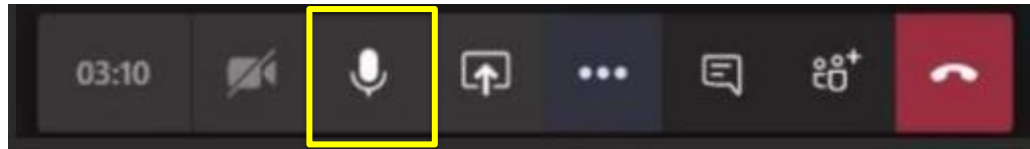
MOBILITÉ NAMUR

9.30h-11h00

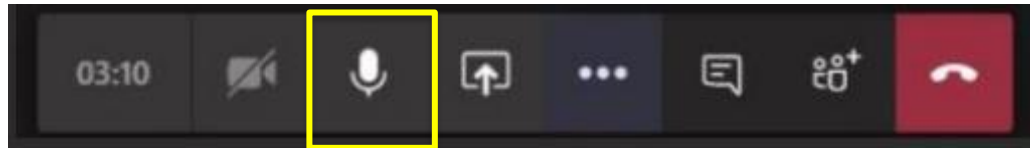


Quelques règles pour cette réunion TEAMS

1. Couper son micro sauf quand on prend la parole



2. N'hésitez pas à utiliser le fil de cette conversation pour demander la parole



Merci !

N'oubliez pas de vous présenter dans le fil de conversation de la réunion
Teams: Nom, Prénom et fonction.

Merci pour votre collaboration.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR		Pour	Présenté par
1	Trajectoire de redéploiement de l'offre en Wallonie pour les 5 prochaines années	Info	TEC
2	Redéploiement de la zone de Gembloux Basse Sambre : suivi de la mise en œuvre et premiers ajustements	avis	AOT + TEC
3	Evaluation de la ligne 19 : Andenne - Forville	avis	AOT
4	Namur Centre ville : état de la situation de la desserte de la nouvelle gare de Namur	info	TEC
5	Inventaire des prochaines évaluations de lignes TEC	info	AOT
6	Résultats du baromètre piétons	info	Tous à pied
7	Suivi des avis précédents	avis	Président
8	Suggestions pour session suivante	info	Président

1.1. TOUR DES PARTICIPANTS

MEMBRES

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Autorité Organisatrice du Transport : Justine MARNEFFE, Niels ANTOINE, Jonathan FRETIN, Julie DUVIVIER, Mélissa FRANCOIS, Ophélie ALSTEENS, Martin DIEBOLD, Nadia NEVEN (responsable adjointe), Martin DUFLOU (directeur-expert)
 - Département des Routes de Namur-Luxembourg:
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC)
 - Pascal COIBION (Directeur opérationnel de la Direction territoriale de Namur-Luxembourg)
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY
- Président: Gauthier LE BUSSY

INVITES

- Autres communes (adjacentes au bassin)
 - Burdinne
 - Froidchappelle
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Philippe BARRAS (Vice-président du Conseil d'administration)
 - Benoit VANDER PUTTEN (direction générale)
- Représentants des usagers
 - Tous à pied: Chloé FIVET
 - CAWAB: Pierre GENTY
 - Navetteurs.be
- SNCB
 - Mourad BAUCHE (chargé de dossiers pour la Wallonie)
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité
 - Grégoire RICHARD, Alain Piron
- Forem: Sarah LENGELE et Fabienne VANBOCKESTAELE

1. Trajectoire de redéploiement de l'offre en Wallonie pour les 5 prochaines années

TEC

Point pour information de l'Organe

2. Redéploiement de la zone de Gembloux Basse Sambre : suivi de la mise en service et premiers ajustements

AOT et TEC

Point pour avis de l'Organe



Redéploiement Gembloux Basse-Sambre

***OCBM NAMUR
18 janvier 2024***

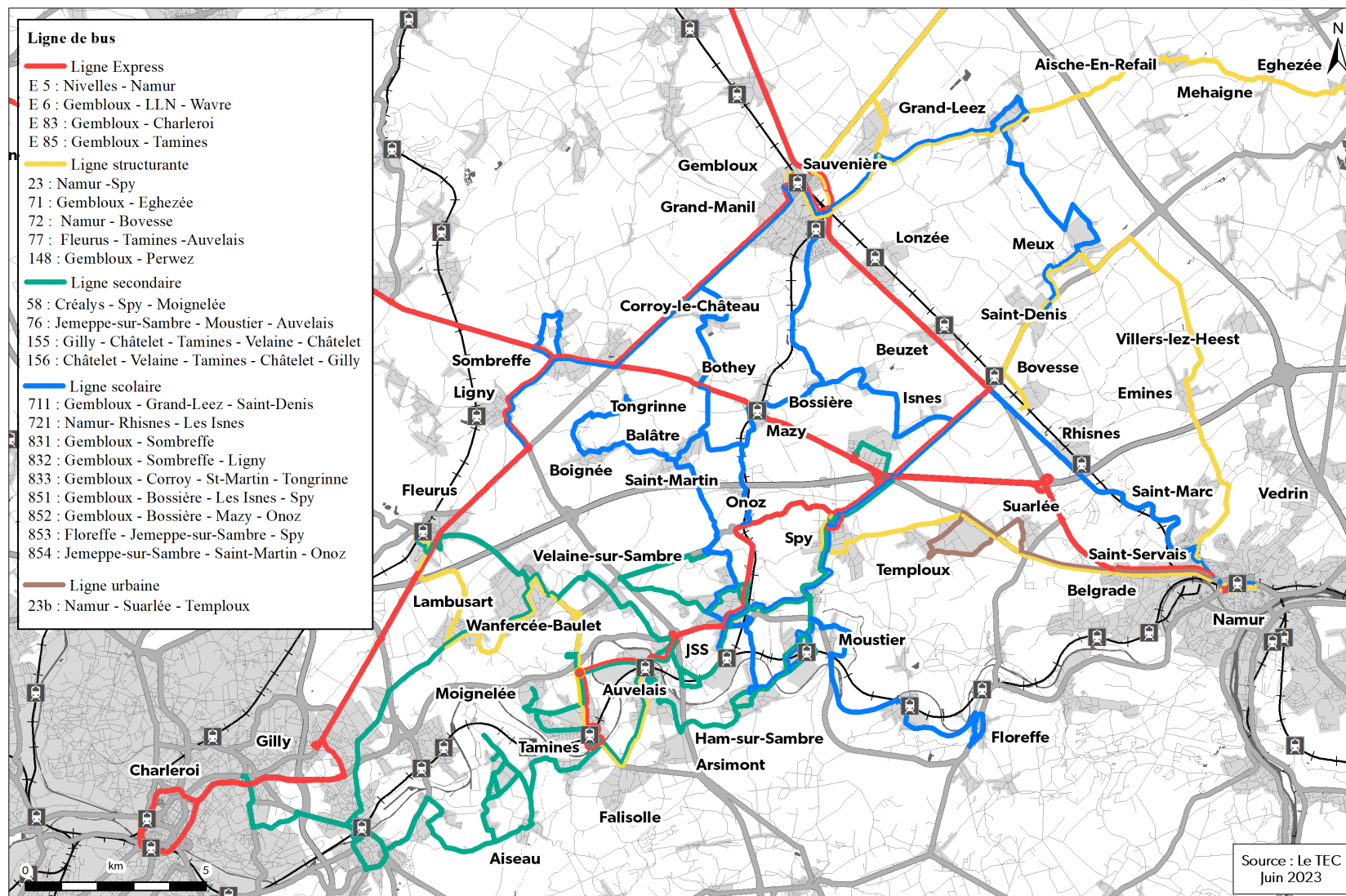
Processus

- Redéploiement: mise en œuvre 1^{er} Août 2023 = Version V1
- Réunions :
 - Avec les communes
 - Pétitionnaires, mise en cause du plan plus globalement et 73 points
- Version V1' = adaptations possibles / à la « marge » / au fur et à mesure en 2023 et 2024
- Version V2 = perspectives d'ajustements tactiques par l'AOT et nouvelle phase de concertation en 2024 pour 2025

Version V.1

(1^{er} août 2023)

Redéploiement de la zone de Gembloux et de la Basse-Sambre



Source : Le TEC
Juin 2023

Processus d'adaptation : quantification

TOTAL des remontées catégorisées:

73 #

Dont:

Adaptations **faites** depuis le 1/8/2023 et **réalisables** d'ici sept 24 (**V1'**)

47# ➔ concerne 65% des demandes

Adaptations à **valider** / réalisables à **moyen terme** (**V2**)

20# ➔ concerne 27% des demandes

Points non applicables:

6# ➔ concerne 8% des demandes

Identification de l'ampleur du changement demandé sur le long terme

- ➔ Adaptations d'ampleur (timing ou tactique)
- ➔ Besoin de validation de ces choix ➔ certitude que cela réponde au besoin de mobilité de la Zone
- ➔ Version 2 du redéploiement : V2

Enjeux des adaptations

○ Arrêt 

○ Amplitude et horaires 

○ Desserte 

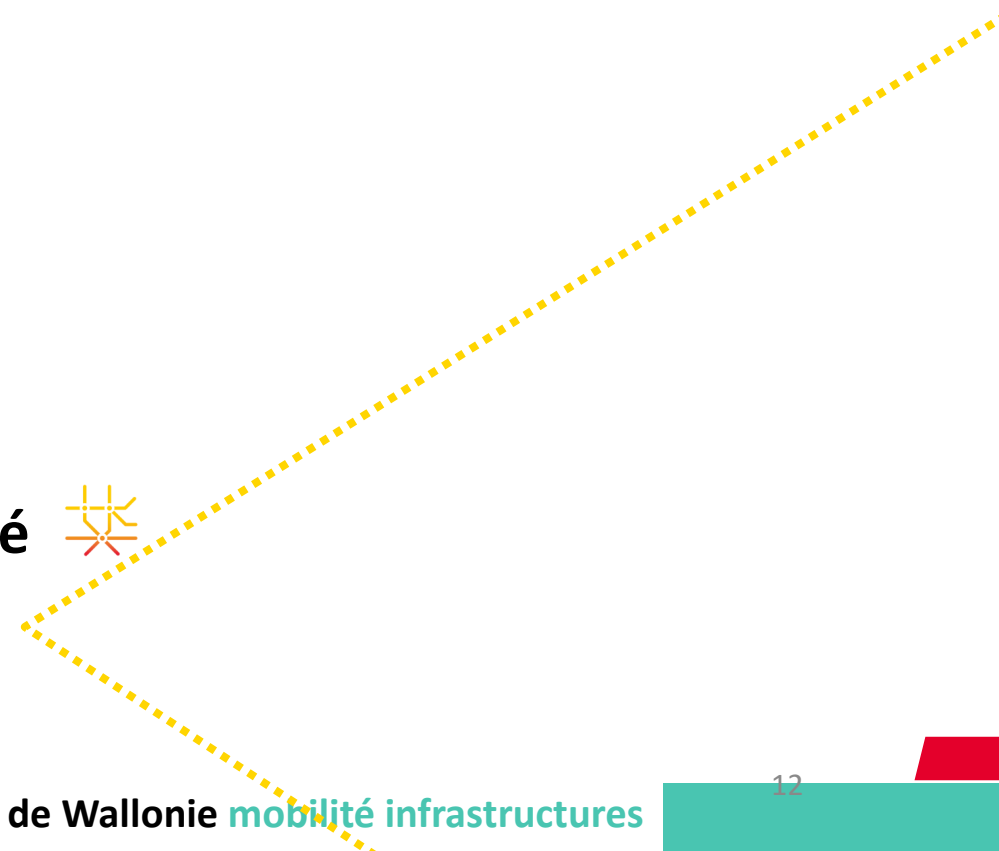
○ Accessibilité 

○ Sécurité 

○ Tarif 

○ Confort 

○ Intermodalité 



Version 1' : Adaptations de la V.1

 = Réalisées depuis le 01/08/2023

 = A opérationnaliser en 2024

 **Ajout d'arrêts** (lignes E83, E85, 23, 58, 71, 72, 77, 711, 721)



 **Augmentation de l'amplitude** (ligne E83) **et adaptations d'horaires** (lignes E83, 23, 72, 76, 711 et 853)



 **Desserte : Modification d'itinéraires** (Lignes 58, 71, 711, 721)



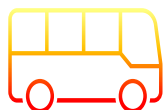
 **Accessibilité : Ajout d'une navette « Handipar »**



Version 1' : Adaptations de la V.1

 = Réalisées depuis le 01/08/2023

 = A opérationnaliser en 2024



TAD : Activation du deuxième véhicule



Confort : Gestion de surcharges (ligne 72)



Sécurité : Déplacement d'arrêts



Tarif Express : Fusion de 2 zones tarifaires



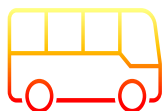
Version 1' : Adaptations de la V.1



= Réalisées depuis le 01/08/2023



= A opérationnaliser en 2024



TAD : Ajout de desserte (Bothey ; Corroy-le-Château ; Grand-Leez et Meux) **et réorganisation des correspondances** (à Gembloux)

Q2 2024



Intermodalité : Correspondance entre lignes (E83 et 77 à Fleurus)

Q3 2024



Augmentation de l'amplitude (Lignes 23, 58, 76, E83, E5)

Q3 2024



Adaptation d'horaires (Lignes E83 et 71)

Q3 2024



Desserte : Modification d'itinéraires (Lignes 76 et 77)

Q3 2024



Indemnisation tarifaire supplémentaire (Express et SNCB)

En cours d'évaluation



V.2 : Adaptations envisagées à moyen terme



Révision du SIMBA sur l'axe Namur – Gembloux (via Meux et Grand-Leez)



Extensions de l'itinéraire de la ligne 23 (Jemeppe-sur-Sambre & Velaine-sur-Sambre)



Renfort de lignes scolaires (832, 833, 851, 852)



Sécurité aux abords des arrêts



Accessibilité PMR dans les bus Express



Suite du processus et prochaines étapes



Concertation
avec les parties prenantes/pouvoirs locaux

Mi-2023

Redéploiement
suivi d'ajustements
opérationnels

Septembre
2023

1^{ère} réunion
de suivi avec
les
communes

Déc 2023 –
Janv 24

2^{ème} réunion
de suivi avec
les communes
et OCBM

Début 2024

Concertation
sur les
ajustements du
plan

A partir de
2024

Phases
d'ajustements
opérationnels
(dont TAD) et
d'adaptations
du plan

Phases
d'évaluation
globale fin 2025
et 2027

Modifications progressives
du réseau TEC



S

le Wallonie **mobilité infrastructures**

2. Redéploiement de la zone Gembloux – Basse-Sambre

Ajustements tactiques

- E83 Gembloux – Charleroi :
 - Augmentation de l'amplitude horaire : ajout d'un parcours le matin et d'un parcours le soir en semaine
 - Augmentation de la fréquence le weekend : 1 bus/h/sens le samedi et 1bus/2h/sens le dimanche
- Ligne 77 Fleurus - Tamines-Auvelais
 - Modification de l'ambition de correspondance : à Fleurus avec la E83, pour permettre la connexion de Sombreffe à la Basse-Sambre (plutôt qu'en gare de Fleurus avec le train vers Ottignies)
- TAD D2 Gembloux – Mazy – Sombreffe
 - Intégration de Bothey et Corroy-le-Château au périmètre.
 - Modification de l'ambition de correspondance : en gare de Gembloux, avec les trains vers/depuis Bruxelles (plutôt qu'à Mazy avec l'Express vers Namur)
- TAD Meux - Petit-Leez - Grand Leez - Gembloux
 - Ajout du service TEC à la Demande pour relier les villages de Meux, Petit Leez et Grand Leez à Gembloux en dehors des heures des lignes scolaires et de la ligne 71

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : zone de Gembloux

Liaison « Sombreffe - Bothey - Tongrinne - Boignée - St-Martin - Onoz - Mazy - Bossières - Corroy - Gembloux »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Sombreffe - Bothey - Tongrinne - Boignée - St-Martin - Onoz - Mazy - Bossières - Corroy - Gembloux
Hiérarchisation		Secondaire
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		500 travailleurs et scolaires + 113 usagers en correspondance
Politique d'arrêts	Desserte urbaine	Desserte plus fine, selon POI urbains (Gembloux)
	Desserte hors zone urbaine	Desserte fine
	PAE et autres POI à desservir	Gares de Mazy et Gembloux, Espace de l'Homme de Spy, pôle universitaire de Gembloux
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Gembloux, vers/depuis Bruxelles

Niveaux de service :

	Période	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	± 147472 km	Estimation basée sur une longueur d'axe de 26 km
Nombre de passages	Par an	5672 passages	Soit 1 passage/2h/sens (1/h aux heures de pointe) de 6h à 20h en semaine, 1 passage/2h/sens de 9 à 19h le samedi
Amplitude	En semaine	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus
	Un samedi	10h	Premiers départs entre 9h et 10h et derniers départs entre 18h et 19h depuis les deux terminus
	Un dimanche	/	Pas de desserte le dimanche
Distribution journalière	En semaine	3h	Temps maximal entre deux départs en journée
	Un samedi	2h	Temps minimal entre deux départs en journée
	Un dimanche	/	
Constance temporelle		56%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine – 0% pas de cohérence, 100% cohérence parfaite
Constance spatiale		2 itinéraires	Nombre d'itinéraires aller et retour
Vitesse commerciale		+/- 25 km/h	/

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : zone de Gembloux

Liaison « Meux - Petit-Leez - Grand-Leez - Gembloux »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Meux - Petit-Leez - Grand-Leez - Gembloux
Hiérarchisation		Secondaire
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		176 travailleurs et 132 scolaires + 128 usagers en correspondance
Politique d'arrêts	Desserte urbaine	Desserte plus fine, selon POI urbains
	Desserte hors zone urbaine	Desserte fine
	PAE et autres POI à desservir	Gare de Gembloux, Home de grand-Leez, RFC de Grand-Leez, centres sportifs de Meux
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Gembloux, vers/depuis Namur

Niveaux de service :

	Période	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	± 62392 km	Estimation basée sur une longueur d'axe de 11 km
Nombre de passages	Par an	5672 passages	Soit 1 passage/2h/sens (1/h aux heures de pointe) de 6h à 20h en semaine, 1 passage/2h/sens de 9 à 19h le samedi
Amplitude	En semaine	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus
	Un samedi	10h	Premiers départs entre 9h et 10h et derniers départs entre 18h et 19h depuis les deux terminus
	Un dimanche	/	Pas de desserte le dimanche
Distribution journalière	En semaine	3h	Temps maximal entre deux départs en journée
	Un samedi	2h	Temps minimal entre deux départs en journée
	Un dimanche	/	
Constance temporelle		56%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine – 0% pas de cohérence, 100% cohérence parfaite
Constance spatiale		2 itinéraires	Nombre d'itinéraires aller et retour
Vitesse commerciale		+/- 25 km/h	/

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du suivi réalisé dans le cadre de la mise en service du redéploiement de la zone Gembloux- Basse Sambre. Il émet un avis favorable sur les adaptations des ambitions régionales (cfr fiches en annexe pour les liaisons concernées). Ceci concerne les liaisons :

- **Gembloux – Charleroi**
- **Fleurus – Tamines - Auvelais**
- **Gembloux – Mazy - Sombreffe**
- **Meux - Petit-Leez - Grand Leez - Gembloux**

L'Organe soutient la mise en oeuvre par le TEC des ajustements opérationnels identifiés et partagés en réunion plénière avec les communes concernées ou identifiées lors des réunions bilatérales ultérieures, au plus tôt en mars et au plus tard en septembre 2024.

L'Organe sensibilise sur la priorité à donner à la situation de Grand-Leez en matière de réexamen de l'offre et de Sombreffe en matière de sécurisation des cheminements.

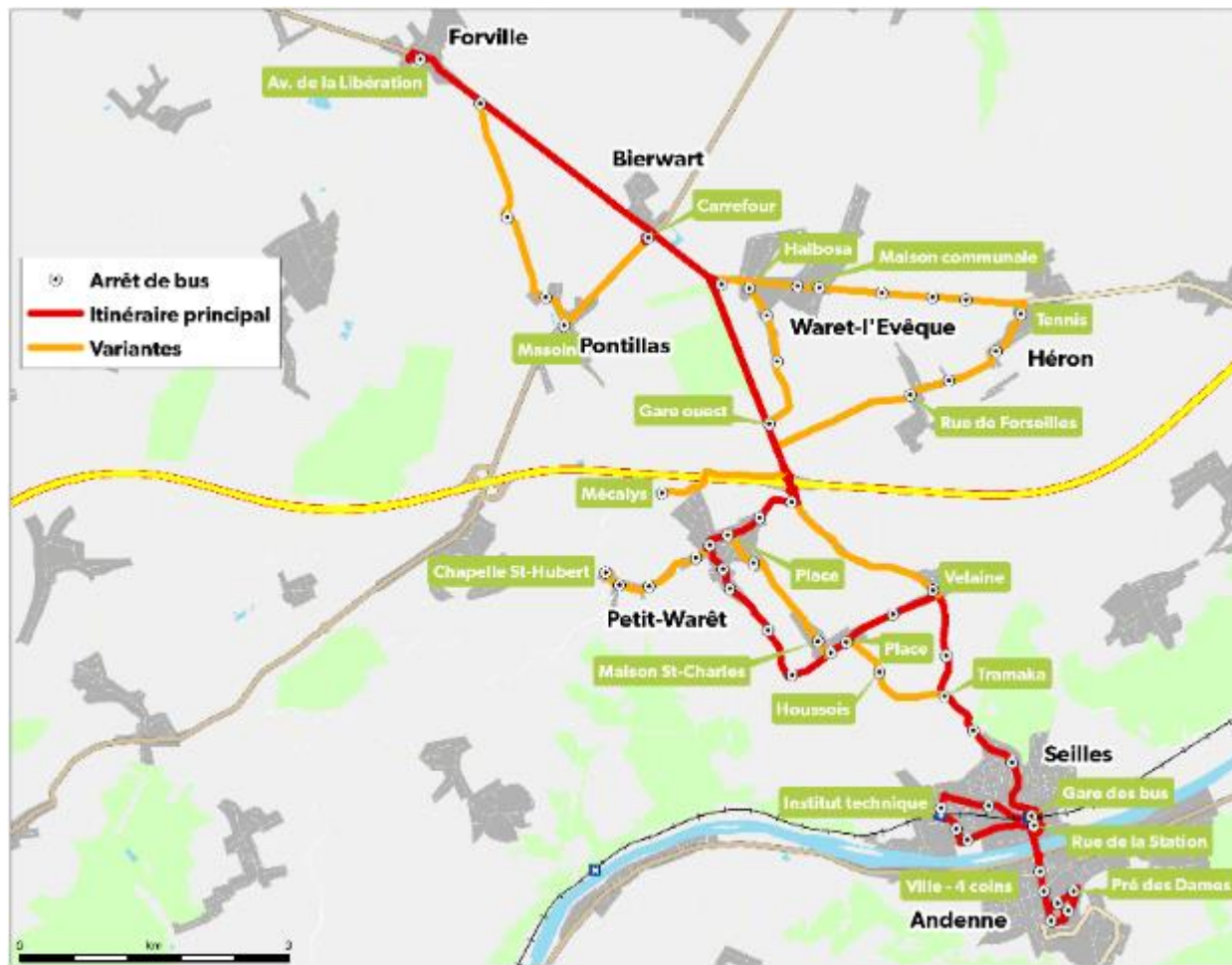
L'Organe recommande à l'AOT d'initier rapidement les concertations nécessaires afin de mettre à jour les ambitions tactiques relatives à la connexion de Grand-Leez/La Bruyère à Gembloux et de la Basse-Sambre à Namur, et de lui revenir sur ce point, afin de permettre au TEC de réaliser les études opérationnelles et d'organiser leur mise en oeuvre.

3. Evaluation intermédiaire de la ligne 19 « Forville - Andenne» : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

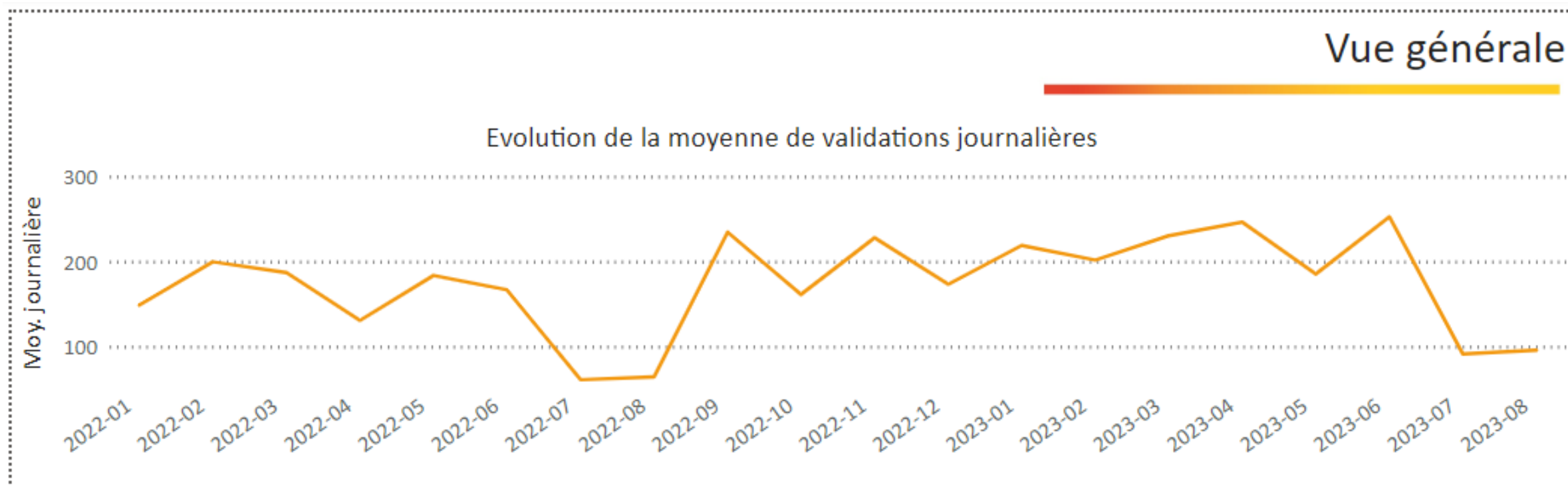
3.1. Présentation de l'offre:



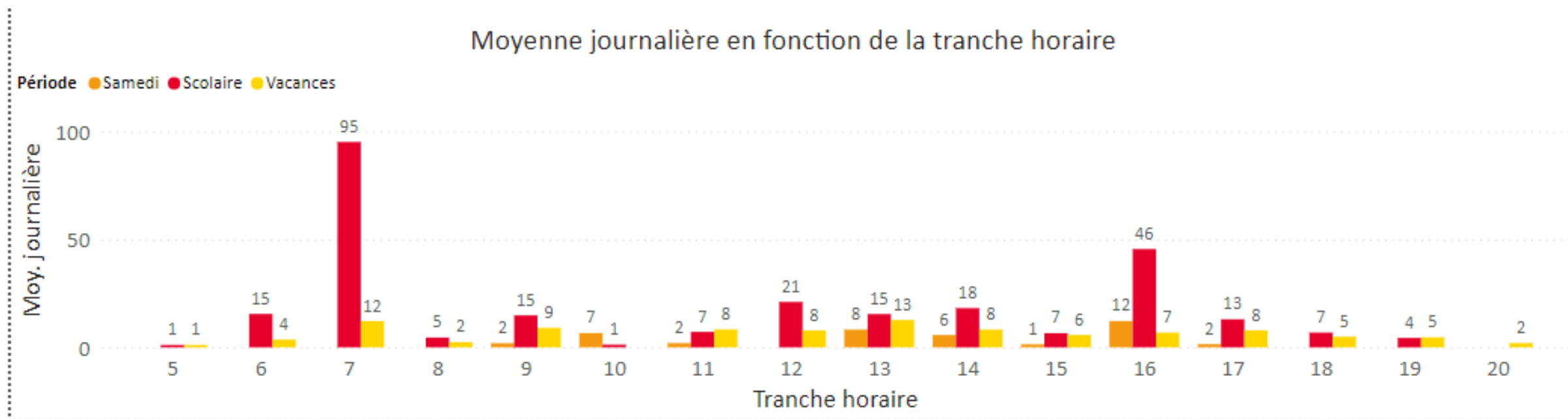
Forville – Andenne : niveau de service

- ligne secondaire
- vocation : desserte fine
- La ligne circule du lundi au vendredi de 6h à 20h en période scolaire et non scolaire.
- La ligne circule également le samedi de 10h à 16h ;
- La longueur de la ligne varie entre 10 et 25 km, selon les variantes empruntées (20) ;
- Correspondance prévue en gare de Seilles (Andenne) vers/de Namur.

3.1. Succès, fréquentation:



3.1. Succès, fréquentation:



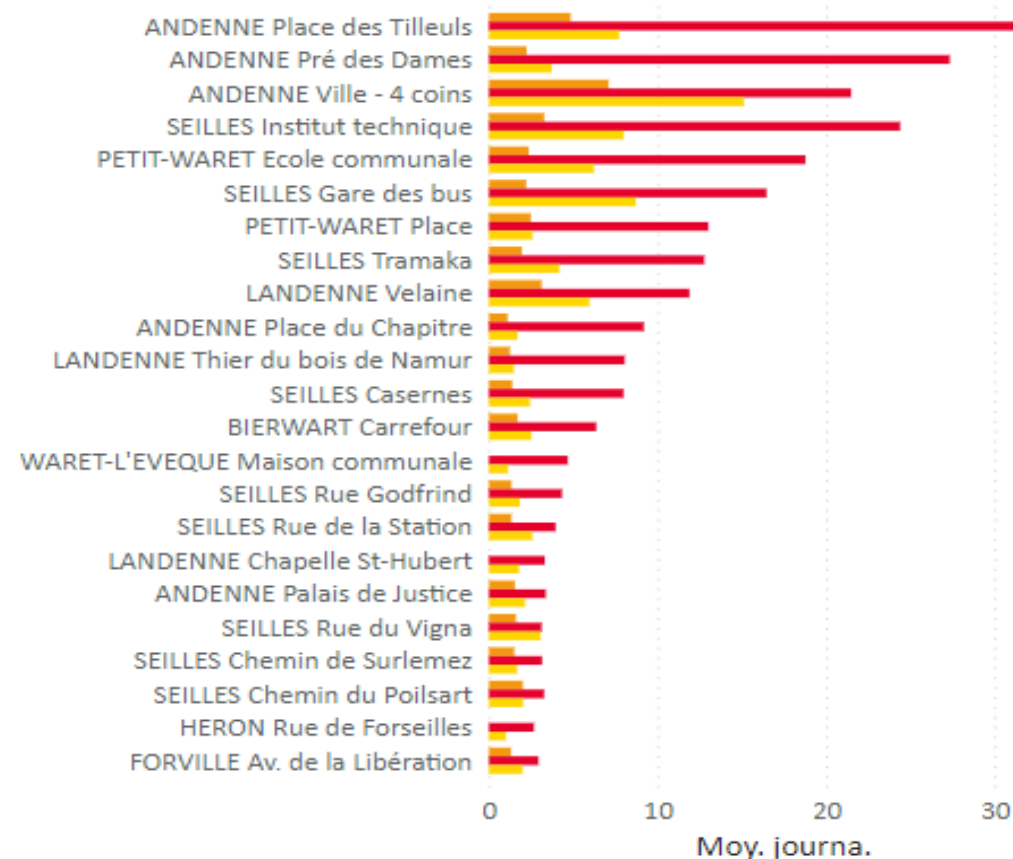
3.1. Succès, fréquentation:

Analyse des arrêts (global)

Arrêt \ Période	Samedi	Scolaire	Vacances	Total
ANDENNE Place des Tilleuls	5	31	8	21
ANDENNE Pré des Dames	2	27	4	18
ANDENNE Ville - 4 coins	7	21	15	17
SEILLES Institut technique	3	24	8	17
PETIT-WARET Ecole communale	2	19	6	13
SEILLES Gare des bus	2	16	9	13
PETIT-WARET Place	2	13	3	9
SEILLES Tramaka	2	13	4	9
LANDENNE Velaine	3	12	6	9
ANDENNE Place du Chapitre	1	9	2	8
LANDENNE Thier du bois de Namur	1	8	1	7
SEILLES Casernes	1	8	2	6
BIERWART Carrefour	2	6	3	5
WARET-L'EVEQUE Maison communale		5	1	4
SEILLES Rue Godfrind	1	4	2	4
SEILLES Rue de la Station	1	4	3	4
LANDENNE Chapelle St-Hubert		3	2	3
ANDENNE Palais de Justice	2	3	2	3
SEILLES Rue du Vigna	2	3	3	3
SEILLES Chemin de Surlemez	2	3	2	3
SEILLES Chemin du Poilsart	2	3	2	3
HERON Rue de Forseilles		3	1	3
Total	33	255	82	173

Moyenne de fréquentation par arrêt et par période

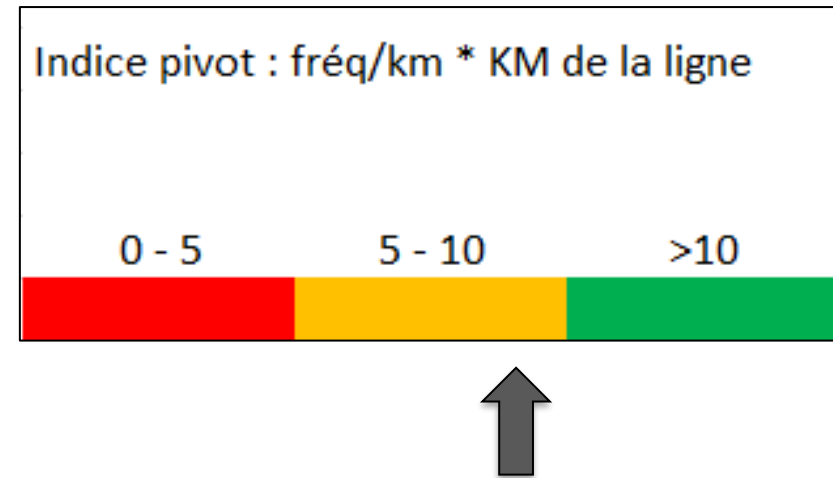
● Samedi ● Scolaire ● Vacances



3.1. Succès, fréquentation:

- Indice de fréquentation :
 $\text{freq/km} \times \text{km} = 0,527 \times 25 = 9 \text{ personnes}$
= Moyen

➔ conforter et améliorer la fréquentation



Plan d'action de la ligne 19 « Forville – Andenne »

Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Opérationnalisation de l'offre:				
Réduire le nombre de variantes (Petit Warêt, Warêt-l'Evêque, Pontillas)	Toutes	OTW	mi 2024	Alexandra Dusausoy
Adaptation des horaires selon les analyses de temps de parcours	Toutes	OTW	mi 2024	Alexandra Dusausoy
Infrastructures:				
Inventaire de l'état des arrêts de bus les plus fréquentés : abribus/rack à vélo/sécurisation/accessibilité...	Toutes	Communes	2024	Communes
Consigner les retards récurrents dus à des encombrements routiers (afin d'alimenter la priorisation des travaux d'infrastructure dédiés à la mobilité collective)	Andenne	AOT/SPW Routes	2024	AOT/SPW Routes
Promotion:				
Promotion plus ciblée de la ligne 19 vers les zonings Mécals et La Houssaie	Toutes	UWE/BEP	2024	Béatrice.Schobbens@uwe.be
Organiser l'évaluation finale de l'offre (indicateurs, etc.)	Toutes	AOT	Juin 2025	Julie Duvivier

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne 19 « Forville-Andenne ».

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes de mettre en œuvre le plan d'actions précité d'ici mi-2024.

4. Namur centre-ville : état de la situation de la desserte de la nouvelle gare de Namur

TEC Namur

Point pour information de l'Organe

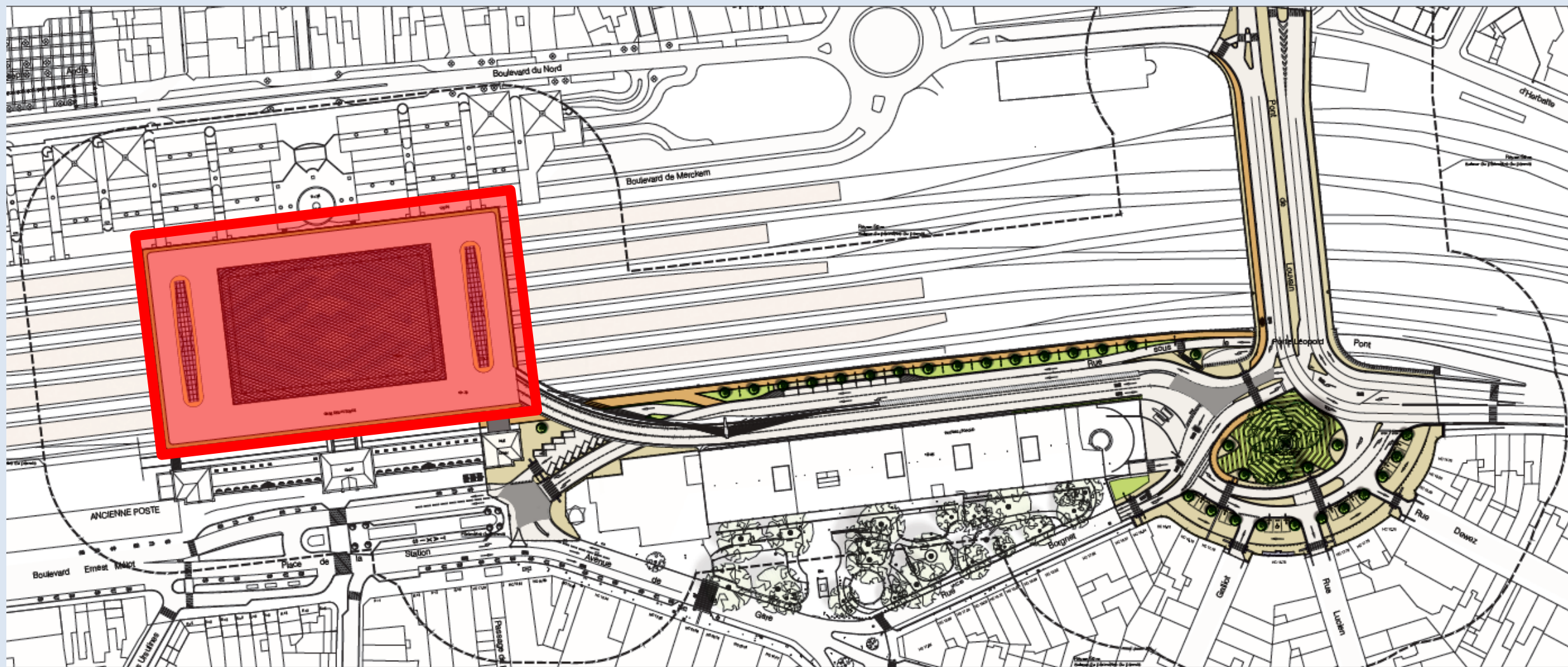
Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – AILE CHINY



Gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – AILE CHINY



Exploitation de la Gare Multimodale

Depuis le printemps 2023 (01 mars)

- Les lignes périurbaines ont leur terminus à la nouvelle gare multimodale:
 - 6, 6b, 10, 12, 17, 21, 22, 23, 28, 30, 32, 34, 40, 41, 42 64, 64b, 66, 433, 816, 822, E5, E78, E82, E84 et E86 ;
- et la ligne urbaine 65 (Jambes), mais à voir dans le futur ???
- Les autres lignes urbaines sont maintenues place de la station.

Exploitation de la Gare Multimodale

- Accès clientèle uniquement par l'intérieur de la gare de Namur (jamais par la rampe).
- À l'arrivée à la Gare Multimodale :
seules les lignes arrivant par le boulevard Mélot débarquent les passagers place de la Station.
- Au départ de la Gare Multimodale retour direct, sans arrêt place de la Station.

TROUVER MON ARRET.BE

En cette période
travaux, un réflexe :

TROUVER MON ARRET.BE

5. Inventaire des prochaines évaluations de lignes TEC

AOT

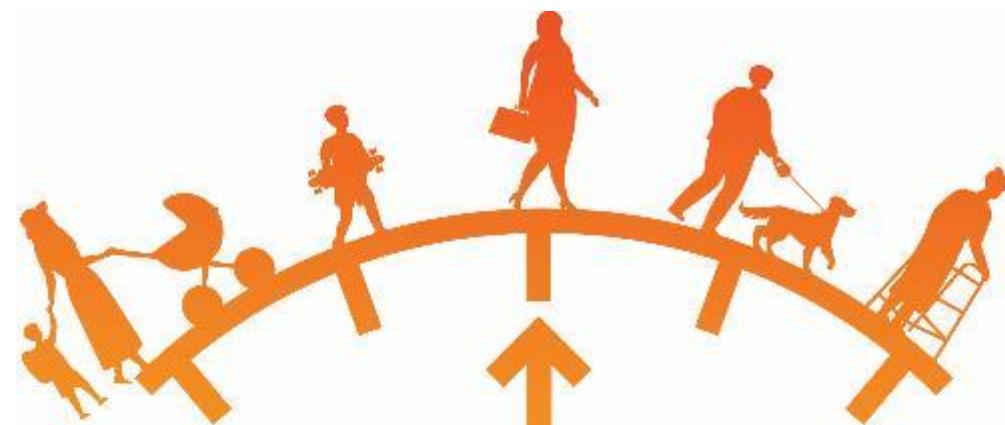
Point pour information de l'Organe

Prochaines évaluations de lignes sur le bassin Namur

Session d'ocbm ▼	BU ▼	Ligne ▼	Numéro Evaluation ▼
début 2025	BW	52 Gembloux - Chastre - LLN	2
début 2025	Lux	E78 Bastogne - Marche - (Namur)	2
début 2025	Namur	E86 (Viroinval-Couvin-) Philippeville - Florennes - Mettet - Fosses-la-Ville - Floreffe – Namur	2
début 2025	Namur	E80 Havelange-Dinant	2
début 2025	Namur	41 Gesves - Namur / 42 Namur Faulx Seilles	2
début 2025	Namur	827 Hannut - Eghezée	2
début 2025	BW	27 Chastre - Gembloux	1
début 2025	BW	E6 Wavre - LLN - Gembloux	1
début 2025	Namur	Redéploiement Gembloux	1
début 2025	Namur	89 Namur - Naninne	1
début 2025	Namur	1 Jambes - Petit Ry - Saint Marc	1
début 2025	Namur	9 Jambe - Amée - Flawinne	1
début 2025	Namur	80 Namur - Jambes Clos des Sarts	1
début 2025	Namur	E83 Gembloux - Charleroi	1

6. Résultat du baromètre piétons

Tous à pied
Point pour information de l'Organe



baromètre piéton

23-01-24

Grande enquête d'opinion auprès des piéton.ne.s



Bruxelles, Flandre et Wallonie - Disponible en FR et NL



Questionnaire en ligne



Du 24 avril au 30 juin



Collaboration entre 3 associations



Service Public Fédéral Mobilité et Transports

Les objectifs

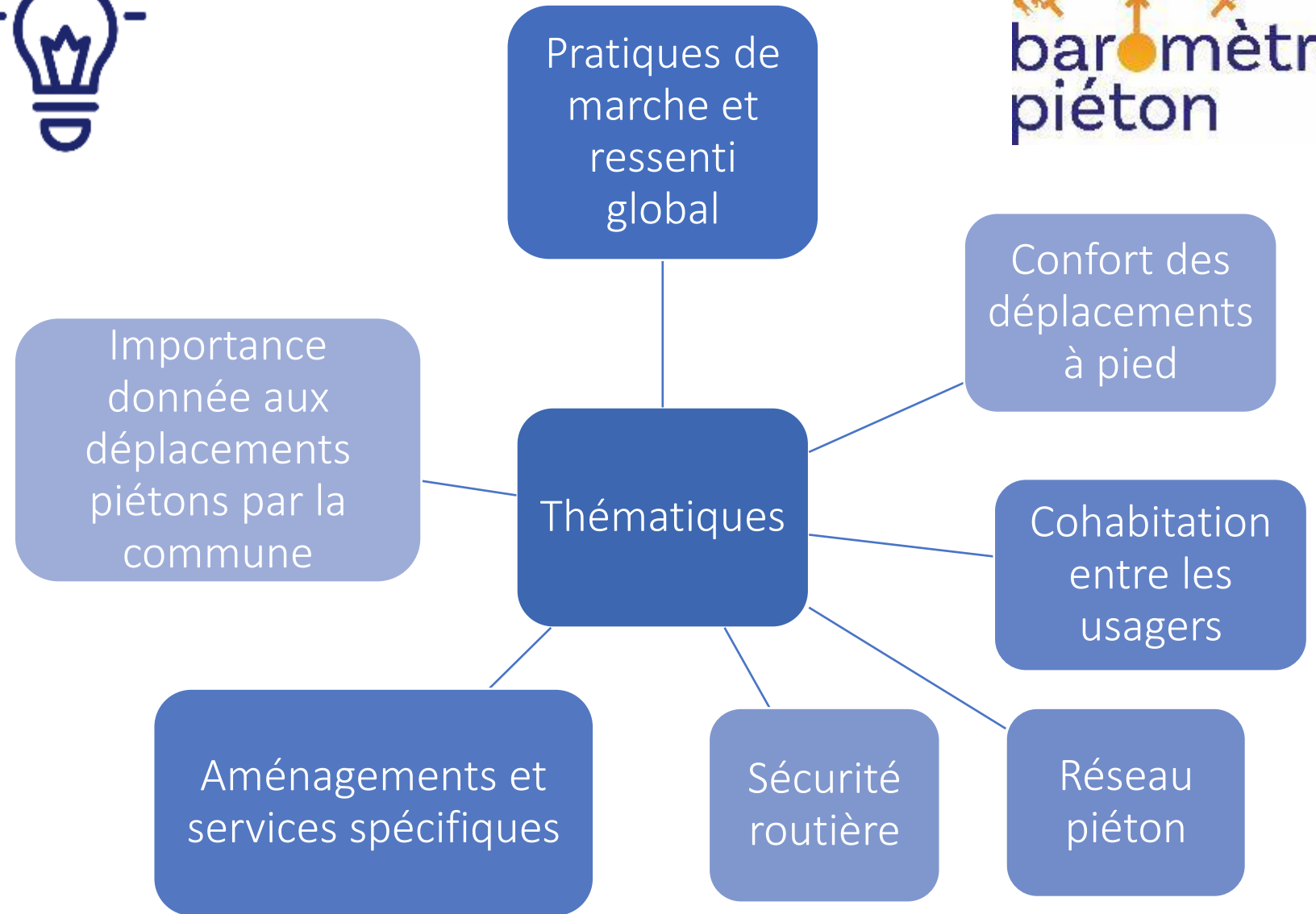


Nous sommes tous piéton.ne.s...



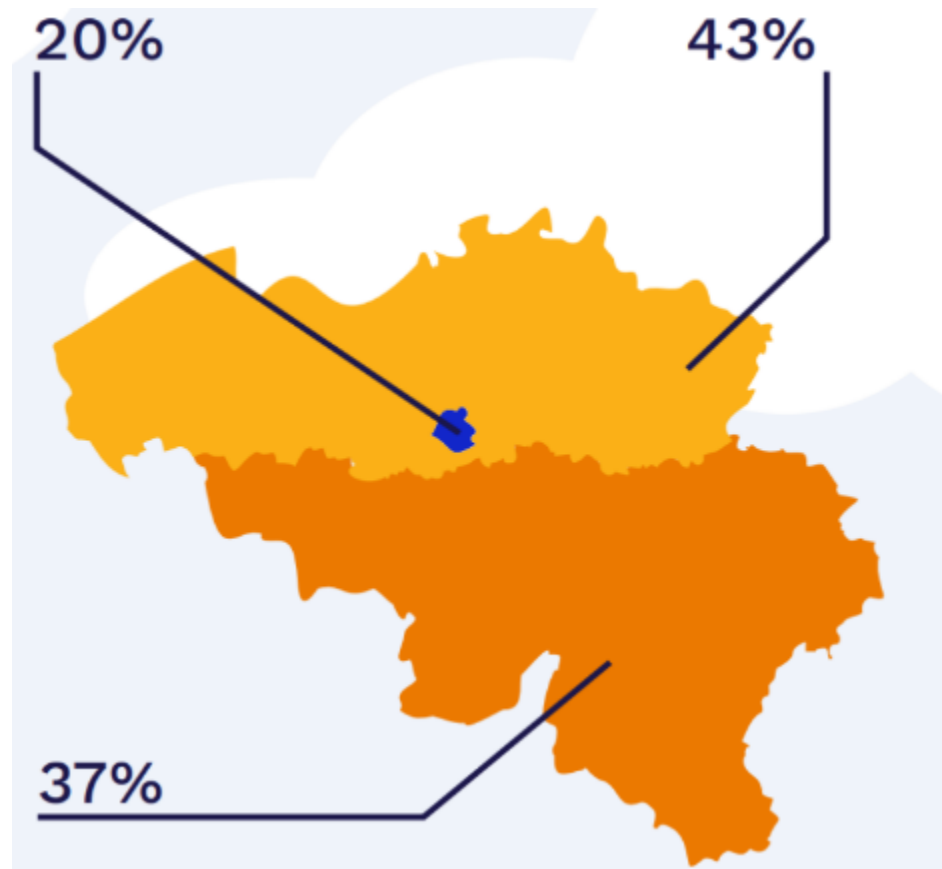
- Premier aperçu des **comportements de déplacement**, des **besoins et des attentes** de la communauté piétonne
 - Saisir le **ressenti subjectif** de la population par rapport à la situation de la mobilité piétonne dans les communes
 - **Mobiliser** les citoyen.ne.s
 - Faire parler de la marche auprès du grand public et **sensibiliser** les participant.e.s aux questions relatives aux piéton.ne.s
- ➔ Un **état des lieux** comme premier pas pour améliorer la marchabilité

En pratique



Les résultats

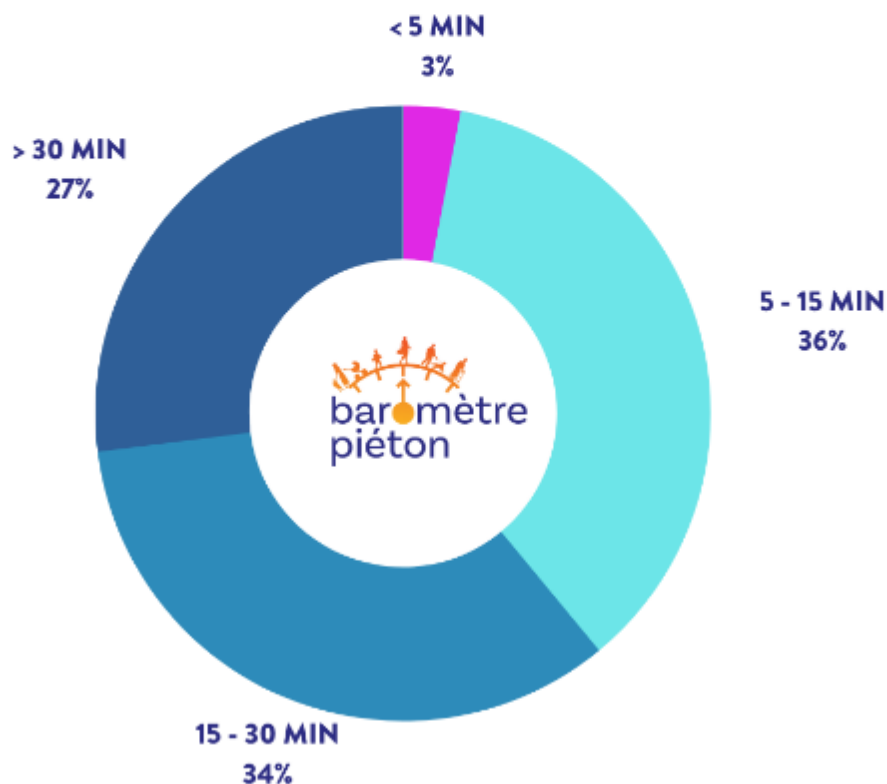
13.590 participant.e.s et 62
communes évaluées



Les comportements



BAROMÈTRE PIÉTON : COMBIEN DE TEMPS LES PIÉTON·NES SONT PRÊT·ES À MARCHER PAR TRAJET ?



Des
piéton.ne.s
peu
satisfait.e.s



Le confort des déplacements à pied

9.0 /20



- **73%** des répondant·e·s ayant des difficultés à marcher trouvent que les espaces destinés aux piéton·ne·s ne sont pas suffisamment larges et plats pour se déplacer facilement
- **65%** trouvent notamment que les itinéraires piétons ne sont pas libres d'empiétements et obstacles (p.ex vélos, poubelles, horodateurs, pan-neaux publicitaires, bornes de recharge,...)
- **64%** des répondant·e·s remarquent que les matériaux utilisés pour les espaces piétons rendent difficile la vie des piéton·ne·s

Les attentes

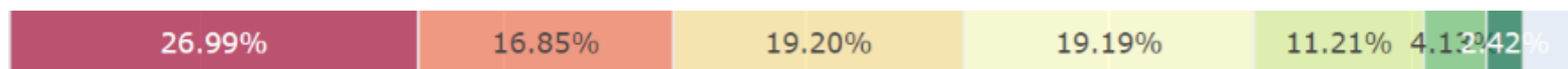
BAROMÈTRE PIÉTON : TOP 3 DES DEMANDES DES PIÉTON·NES



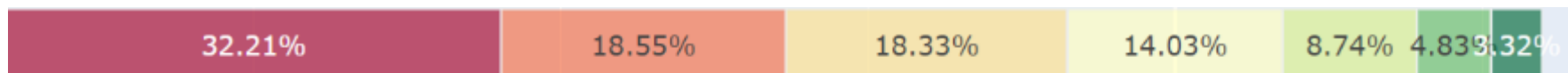
Les autres points noirs



Les enfants de 8 ans peuvent marcher en sécurité à pied et non accompagnés dans la commune



La circulation des véhicules génère peu de nuisances (pollution de l'air et sonore)



Des aménagements assurent le confort des piéton.ne.s (toilettes, abris, distributeurs d'eau potable...)



Des besoins et attentes différentes



73% seulement des répondant·e·s ayant des difficultés à marcher trouvent que **les espaces destinés aux piéton·ne·s ne sont pas suffisamment larges et plats** pour se déplacer facilement contre 62%



64% ne se **sont pas en sécurité la nuit** contre 49% des hommes.

Aperçu détaillé pour 62 communes

<https://barometrepieton.be/>



[Nederlands](#) | [Français](#)

Baromètre piéton

Rapport pour Brugge

Téléchargez cette page au format PDF

TÉLÉCHARGER LE PDF

Codes postaux: **8000, 8200, 8310, 8380**

Nombre d'entrées: **89**



Questions

<https://barometrepieton.be/>

Chloé Fivet

Chloe.fivet@tousapied.be

0472/38.68.62

7. Suivi des avis des précédents de l’OCBM

Animé par le président
Document préparatoire transmis

OCBM	Points à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM de Namur	Qui+ échéance	Etat du suivi au printemps 2023	Statut
printemps 2023	2.4 Ligne express E84 Waremme – Namur : Evaluation finale	L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne E84 Waremme Namur moyennant sa réévaluation dans le cadre des redéploiements des zones susmentionnées. Il recommande à l'AOT, à l'Opérateur de Transport de Wallonie et à l'ensemble des parties prenantes (Communes, Groupes d'Action Locale et SPW Routes) d'accomplir les actions identifiées.	communes, Groupes d'Action Locale et SPW Routes	En cours	
	2.3 Ligne express E78 Bastogne – Marche (Namur) : évaluation intermédiaire	L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne E78 Bastogne – Marche – Namur moyennant sa réévaluation dans le cadre des études susmentionnées. Il recommande à l'AOT, à l'Opérateur de Transport de Wallonie et à la SNCB d'accomplir les actions identifiées.	AOT, TEC, SNCB	En cours	
	2.2 Ligne express E80 Havelange-Dinant : évaluation intermédiaire	L'organe prend acte du bilan réalisé pour la ligne E80 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans les 18 mois qui viennent, la fréquentation et la fiabilité de l'offre proposée. L'organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux communes de mettre en oeuvre les actions identifiées qui les concernent. L'Organe émet un avis favorable sur le maintien provisoire de la ligne moyennant la mise en oeuvre des actions reprises dans le plan et sa réévaluation dans 18 mois dans un cadre élargi à la ligne 126b.	TEC communes	En cours	
	2.1. Ligne 41 Gesves-Namur : évaluation intermédiaire	L'Organe émet un avis favorable sur les adaptations opérationnelles prévues sur la ligne 41 « Namur – Faulx – Gesves » afin de correspondre davantage aux ambitions tactiques et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en oeuvre d'ici 2024. Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes de mettre en oeuvre le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures et de promotion. Il recommande également à l'AOT d'intégrer à l'évaluation finale le renfort d'offre dominical à destination du public étudiant ainsi que le renfort de fréquence à 7h en semaine.	TEC, parties prenantes	En cours	
Automne 2022	2.1. Redéploiement de la zone Philippeville-Couvin (élargie à la connexion des lacs de l'Eau d'Heure par l'Est) : réseau cible	L'objectif est de présenter le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC en 2024, en visant une mise en oeuvre complète d'ici 2025. Il rappelle l'importance d'étudier également la connexion des Lacs de l'Eau d'Heure par l'Ouest et le Nord dans le cadre du redéploiement de la zone de Chimay-Beaumont, planifié en 2026.	OTW	Reporté à 2026	
		Enfin, l'Organe insiste sur l'urgente nécessité de proposer aux citoyens une intégration tarifaire bus-train. Il recommande aux Gouvernements fédéral et wallon de venir avec des solutions concrètes.	Cabinet Henry	Pas d'avancée	
Printemps 2022	3.2. Evaluation de la ligne E5 (Nivelles-Namur) : résultats et plan d'actions	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne Express E5 et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour en annexe) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en oeuvre d'ici 2023/2024.	OTW	Les renforts de ligne ne sont pas envisageables avant septembre 2024 au plus tôt (fonction de la disponibilité des véhicules).	
		Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en oeuvre les actions identifiées en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E5. L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, BEP, InBW, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.	Communes, SPW Routes, BEP, InBW, OTW	Les arrêts ont fait l'objet d'un screening pour les équipements vélos. La province du BW doit réaliser une étude d'accessibilité des différents arrêts.	
Printemps 2022	4.1. Connexion de Marchin au réseau structurant intercommunal : impact sur la commune de Ohey	Complémentaire à l'avis favorable de l'OCBM Liège-Verviers sur cette offre cible reliant Marchin – Bellegarde – Saint-Léonard - Huy, l'Organe émet un avis favorable sur l'offre cible qui lui est soumise pour l'extension unidirectionnelle depuis Ohey – Haillot – Perwez de cette nouvelle liaison structurante principale conformément à la fiche tactique établie par l'Autorité Organisatrice du Transport en annexe.			
		L'Organe demande à l'OTW de réaliser l'étude opérationnelle de mise en oeuvre de cette liaison.	OTW	Etude opérationnelle en cours. Liaison « Marchin-Huy » prévue dans le Plan de Transport de l'OTW pour 2023	reporté à 2026
Automne 21	3.2. Connexion de Ohey au réseau structurant intercommunal	Une fois établie l'offre cible pour la connexion de la commune de Marchin, l'Opérateur de Transport de Wallonie réalisera l'étude opérationnelle de mise en oeuvre de la liaison Ohey – Andenne et de celle connectant Marchin au réseau structurant intercommunal.	OTW	Etude de connexion de la commune de Marchin par l'AOT réalisée. L'étude opérationnelle OTW pour Ohey n'a pas encore commencé	
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes : Jodoigne – Incourt – Perwez – Ramillies – Eghezée – Namur	OTW	Augmentation offre E82 Jodoigne – Namur : non mis en oeuvre. Prévu en 2024	reporté à 2026
Printemps 2023	Connexion de Anhée au RS	Le point n'a pas été présenté à l'OCBM car Report de l'étude au redéploiement de la zone Condroz Meuse	AOT	reporté	

8. Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

Point animé par le Président

Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM :
La date vous sera communiquée ultérieurement

N'hésitez pas à nous contacter sur
bassins.mobilite@spw.wallonie.be